

Le diocèse de Fréjus-Toulon s'inquiète de « dérives » au sein de Points-Coeur Abonnés

Analyse Dans un communiqué publié jeudi 18 mars, le diocèse de Fréjus-Toulon (Var) a fait état de « *graves dysfonctionnements* » au sein de l'association Points-Coeur. Alors que celle-ci n'a plus de reconnaissance canonique depuis avril 2020, l'ONG continuerait de se faire encore passer, par endroits, pour une réalité ecclésiale.

Malo Tresca, le 21/03/2021 à 17:12 Modifié le 21/03/2021 à 19:24

Le recadrage est virulent, alors que l'organisation a connu ces dernières années de nombreux tourments. Dans un communiqué, le diocèse de Fréjus-Toulon (Var) a jugé nécessaire, jeudi 18 mars, de rappeler que l'association Points-Coeur, œuvrant notamment à l'international contre la solitude et l'exclusion, n'était aujourd'hui « *plus un mouvement ecclésial* », mais « *uniquement une ONG indépendante qui œuvre dans différentes régions du monde* ».

Dans le sillage d'une assemblée générale extraordinaire, l'association privée de fidèles Points-Coeur, qui relevait du diocèse de Toulon, avait en effet annoncé, le 1er avril 2020, avoir voté « *à la majorité de plus de trois quarts des voix requise par les statuts* » sa dissolution.

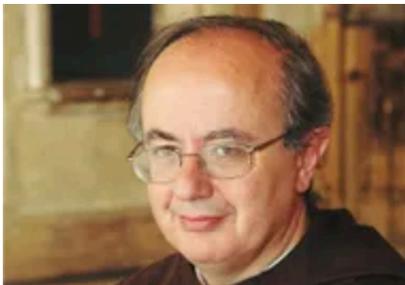
Ne parvenant à s'entendre sur la réforme demandée par l'Église, les autres branches ecclésiales de l'œuvre - fondée en 1990 par Thierry de Roucy, qui fut renvoyé de l'état clérical en 2018 pour cause de « désobéissance » – avaient déjà été supprimées ultérieurement par l'évêque de Toulon, Mgr Dominique Rey : d'abord la Fraternité sacerdotale molokai en 2018, puis les Servantes de la Présence de Dieu, en mars 2020.

« *Graves dysfonctionnements* »

« *Par conséquent, les associations canoniques n'existant plus, subsiste seule l'association civile Points-Coeur qui est devenue dès lors une ONG indépendante sur laquelle l'Église n'a plus aucun pouvoir ni de suivi, ni de contrôle* », appuie le diocèse dans son dernier communiqué. Régie par le statut loi 1901, la structure civile poursuit l'envoi de bénévoles dans des quartiers défavorisés à travers le monde.

À lire aussi

Point-Coeur, la mise en vente du Centre de l'ONG catholique fait polémique



« Mgr Dominique Rey, évêque accompagnateur de Points-Coeur, ainsi que les autorités romaines et les différents responsables religieux qui avaient pour rôle de suivre Points-Coeur, ont relevé et souligné de graves dysfonctionnements, un certain nombre de dérives et un manque de transparence ecclésiale profond qui nécessitaient un long travail de refondation et de réformes qui leur était demandé », poursuit le texte.

« Travail de refondation »

« Ils attirent l'attention sur le risque de voir ces structures perdurer sous d'autres formes, en d'autres lieux, se dérochant ainsi au travail de refondation et de réformes qui leur était demandé », indique encore le communiqué. Selon des informations recueillies par *La Croix*, d'anciennes sœurs de Points Cœur continuent par exemple à travailler en habits religieux à Buenos Aires (Argentine), en dépit de la dissolution du volet religieux de l'œuvre.